

EUROPEAN PRIZE FOR APPLIED ARTS 2021

Open call → 29.01.2021



Le Prix européen des arts appliqués récompense des créations d'expression contemporaine dans le domaine des arts appliqués et du design artisanal faisant preuve de qualités artistiques, de maîtrise technique et d'innovation. Une 5ème édition qui célébrera les 40 ans de l'association.

Règlement du concours

Ce concours s'adresse à tous les créateurs du domaine des arts appliqués et du design artisanal, résidant dans un pays d'Europe (y compris les pays non-membres de l'Union européenne).

Toutes les disciplines relevant des arts appliqués sont acceptées (céramique, verre, textile, bois, papier, bijou, mobilier, accessoires...). Le terme design artisanal, désigne les objets conçus et réalisés par l'artiste exposant, soit en pièce unique (ou prototype) soit en petite série. Les objets produits industriellement ne sont donc pas admis.

Deux moments

• L'exposition

Candidature via le formulaire en ligne : www.becraftcall.org

Les œuvres sélectionnées seront exposées à la Grande Halle du Site des Anciens Abattoirs de Mons en Belgique du 11 décembre 2021 au 13 mars 2022.

Les œuvres proposées doivent être récentes, réalisées après le 1er janvier 2018.

Les candidats peuvent présenter :

- soit 1 grand objet (>100cm)
- soit jusqu'à 3 objets de taille moyenne (+/-70cm)
- soit jusqu'à 5 objets de petite taille (<40cm)
- soit une installation

Les œuvres sélectionnées pour le concours seront de haute qualité, tant technique qu'esthétique et à caractère innovant.

L'artiste s'engage à exposer les œuvres sélectionnées sur base des photos envoyées via le formulaire de candidature. Toute œuvre proposée en remplacement sera exclue.

Toute éventuelle exception devra être validée par le jury et l'organisateur.

Sous réserve de possibilité, l'exposition pourra voyager dans d'autres lieux.

• La remise des Prix

Les lauréats du Prix européen des arts appliqués 2021 seront désignés parmi les exposants. La cérémonie de remise des Prix aura lieu lors du vernissage de l'exposition, le 11 décembre 2021.

Deux Jurys

Les jurys seront composés d'experts dans différentes disciplines du domaine des arts appliqués (liste en ligne prochainement sur www.becraftcall.org)

- Pour le choix des exposants, le jury, se réunira dans le courant du mois de février 2021.

Les candidats sélectionnés seront avertis de leur acceptation dans les 30 jours suivant la session du jury.

- Pour l'attribution des Prix, le jury se réunira le jour de l'inauguration de l'exposition et jugera les pièces exposées.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de Prix.

Deux Prix

- Prix du Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une valeur de 3.500 euros
- Prix du WCC-Europe d'une valeur de 3.500 euros

Catalogue

Un catalogue d'exposition illustré sera édité. Le contenu sera rédigé par des auteurs désignés par les organisateurs. Pour nourrir le propos, les candidats fourniront des informations en français ou en anglais (aucune autre langue ne sera admise) : CV, développement de la démarche artistique, explication sur la technique... Un entretien téléphonique à ce sujet sera éventuellement fixé avec un membre de l'équipe de BeCraft ou un auteur de textes.

Réception des pièces pour l'exposition

Les œuvres sélectionnées pour le concours devront être livrées sur le lieu d'exposition entre le 29 novembre et le 1er décembre 2021.

Transport

- Les œuvres seront expédiées à Mons aux frais de l'artiste. Leur emballage devra être conçu de manière à les protéger suffisamment en cas de choc ou de chute d'au moins 1m durant leurs manipulations. Il doit être suffisamment solide et fonctionnel pour pouvoir être réutilisé pour le transport retour.
- Le transport retour s'effectuera aux frais des organisateurs, endéans les 3 semaines à compter de la fin de l'exposition. L'artiste s'engage à constater l'état de l'œuvre retournée endéans la semaine suivant la réception.

En cas d'itinérance de l'exposition, les organisateurs prendront en charge le transport entre les différents lieux. Le dernier lieu d'accueil se chargera du renvoi des pièces aux artistes.

Assurance

Les œuvres exposées seront assurées par les organisateurs et, en cas d'itinérance, par les institutions qui accueilleront l'exposition dès le moment de leur arrivée sur le lieu d'exposition jusqu'au moment de leur retour chez l'artiste.

L'assurance durant le transport allé sera du ressort des artistes.

Formalités douanières

Les créateurs ressortissant de pays non-membres de l'Union européenne seront responsables des formalités douanières et en assumeront les éventuels frais et taxes.

Frais de participation à l'exposition

La participation au concours est gratuite pour les artistes membres des associations membres du WCC-Europe.

Les exposants non-membres payeront un droit de 50 euros pour participation aux frais d'organisation (à verser dès réception par l'artiste de la notification de sa sélection).

CANDIDATURE

La candidature doit être effectuée en ligne pour le 29 janvier 2021 au plus tard via le formulaire d'inscription : www.becraftcall.org

Le dossier de candidature comprendra :

- Les coordonnées complètes de l'artiste (nom, prénom, lieu et date de naissance, adresse complète, téléphone, eMail, site Web).
- Un portrait : photo HD au format jpg (min 300 dpi).
- Un C.V. en français ou en anglais reprenant les faits essentiels de la formation de l'artiste et les événements majeurs de sa carrière. Document de maximum 1.500 signes, espaces compris. Le CV sera rédigé sous forme d'énumération (pas de texte suivi) et établi chronologiquement en commençant par l'année la plus récente.
- Un texte présentant la démarche et la technique de l'artiste en français ou en anglais, de maximum 1.500 signes, espaces compris.

Ce texte servira au jury de sélection, au jury d'attribution du prix et à l'organisateur pour la rédaction du catalogue et du guide du visiteur.

- Des photos :

Dans le formulaire, le candidat intégrera 3 photos pour chaque objet proposé (pour les bijoux : 1 photo sur fond neutre du recto de la pièce, 1 du verso et 1 photo du bijou porté ; pour les autres œuvres : 3 photos sur fond neutre prises sous des angles différents).

Les photos seront d'excellente qualité, en format .jpg, de minimum 300 dpi (pixels par pouce) et d'une taille de minimum 25 x 25cm dès la prise de vue. Elles seront libres de droits.

Pour rappel, le créateur peut proposer : un seul objet s'il est de grande taille (>100cm), 3 objets s'ils sont de taille moyenne (+/-70cm) et jusqu'à 5 objets s'ils sont de petite taille (<40cm).

- Les légendes complètes de chaque photo : titre de l'œuvre, description des matériaux et des techniques utilisées, dimensions en centimètres et poids de l'œuvre en grammes, date de création et nom du photographe.

Aucun autre document ne sera présenté au jury.

En cas de sélection, les photos et les textes serviront à la constitution du catalogue. C'est pourquoi nous insistons sur leur qualité. Tout dossier non conforme aux prescriptions du règlement sera exclu.

Si le candidat éprouve des difficultés à envoyer ses documents, il peut s'adresser à l'adresse suivante : suzanne.papier@becraft.org

Tout concurrent, par le seul fait de l'envoi de son dossier, accepte les conditions du présent règlement. En cas de litige, seul le Tribunal de Mons sera compétent.

DATES BUTOIRS :

- 29 janvier 2021 : date limite de candidature via le formulaire en ligne : www.becraftcall.org
- Février 2021 : sélection des exposants
- Entre le 29 novembre et le 1er décembre 2021 : dépôt des objets sélectionnés à la Grande Halle du Site des Anciens Abattoirs de Mons (BE)
- 11 décembre 2021 : vernissage du *Prix européen des arts appliqués* et proclamation des Prix
- Du 11 décembre 2021 au 13 mars 2022 : exposition
- Du 14 mars au 16 mars 2022 : reprise, renvoi des pièces aux artistes ou vers le lieu d'exposition suivant

ADRESSE DE CONTACT :

BeCraft (World Crafts Council - Belgique francophone, asbl)
Les Anciens Abattoirs
17/02, rue de la Trouille
7000 Mons - Belgique
+32-(0)65.84.64.67
info@becraft.org
www.becraft.org

Renseignements : suzanne.papier@becraft.org

Le *Prix européen des arts appliqués* est organisé par BeCraft, en partenariat avec la Ville de Mons et le WCC-Europe. Il est soutenu par le Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Illustration : Nicola Kelly (IE), untitled, 2018. Photo : JS Herman